

**N°281**  
2€30

# **BILLETS D'AFRIQUE**

**OCTOBRE 2018**



Visuel du collectif Or de question lors d'une mobilisation contre le projet de Montagne d'or en Guyane

**MENSUEL D'INFORMATION SUR LA FRANÇAIFRIQUE ÉDITÉ PAR L'ASSOCIATION SURVIE**

**PEUPLES PREMIERS  
PEUPLES COLONISÉS  
LUTTES DANS LES ACTUELLES COLONIES FRANÇAISES**

**Kanaky-Nouvelle Calédonie / Guyane / Histoire coloniale**

## Tête haute, mains propres ?

Trois associations gabonaises ont contesté devant le tribunal administratif de Paris la garantie que l'État français a accordé à un prêt consenti par l'Agence française de développement (AFD) au Gabon le 11 juin dernier, au motif que ce dernier « n'a pas pour objet réel de [...] concourir au développement du pays », mais vise à « maintenir en place le gouvernement d'Ali Bongo Ondimba » (Jeuneafrique.com, 04/09). Interrogé par *Le Monde* (18/09), le directeur général de l'AFD, Rémy Rioux assure du contraire : l'AFD « veut assurer la stabilité macroéconomique du pays (...) pour éviter que les populations ne soient touchées plus durement encore ». Et à ceux qui l'accusent de collaborer avec des régimes autoritaires qui répriment leurs oppositions, il se réclame de Péguy : « Ils ont les mains pures mais ils n'ont pas de mains. » Et de donner des gages sur la réalisation des projets financés par l'AFD à l'heure où les autorités françaises ont promis une forte hausse de l'aide française : « Nous devons être transparents et rendre des comptes ». Manifestement, c'est mal parti : comme l'explique le journaliste Emmanuel Freudenthal sur son compte Twitter (10/09) l'AFD a en effet refusé de lui communiquer des documents relatifs à un prêt de 46 millions d'euros récemment accordé au Cameroun pour la rénovation de l'aéroport de Douala. Pire : la Commission d'accès aux documents administratifs (CADA) a validé ce refus de transparence de l'AFD au motif que cette dernière est une « institution financière spécialisée », c'est-à-dire une banque, quand bien même une partie des fonds qu'elle gère sont d'origine publique...

## Trompe l'œil

On a rapporté (cf. *Billets* n°280, septembre 2018) comment le ministre des Affaires étrangères avait annoncé une hausse d'un milliard d'euros de l'Aide publique au développement (APD) pour 2019 au moment où se déroulait le dernier sommet Chine-

Afrique. En réalité, selon Oxfam, le milliard annoncé cache des autorisations d'engagement, soit des fonds qui seront déboursés sur plusieurs années et la hausse ne sera que de 400 millions, voire même 130 millions car des revenus déjà prévus l'an passé ont été recomptabilisés. (*RFI.fr*, 27/09). Sans parler du fait qu'on n'évoque ici que l'aspect quantitatif, et que l'efficacité en matière de lutte contre la pauvreté de ce grand fourre-tout qu'est l'APD reste elle-même fortement sujette à caution...

## Les militaires et l'affaire Audin

« Les militaires français d'aujourd'hui redoutent l'amalgame », rapporte *Le Monde* (14/09) après la reconnaissance par Macron que le militant communiste Maurice Audin avait été tué du fait d'un « système légalement institué » de pratique de la torture pendant la guerre d'Algérie. « Il ne faudrait pas qu'en revenant sur des affaires très anciennes on entache la réputation d'une armée qui depuis vingt ans en opérations extérieures se comporte de manière irréprochable », déclare ainsi le général Henri Bentégeat, lequel fut chef d'état-major des armées entre 2002 et 2006 et donc à la tête de l'armée au moment où, en novembre 2004, l'armée française tirait de manière irréprochable sur des manifestants ivoiriens non armés, faisant plusieurs dizaines de morts et plusieurs centaines de blessés... Par ailleurs, ces « affaires très anciennes » que certains voudraient laisser cachées sous le tapis restent néanmoins très présentes dans les cœurs et les esprits de certains. Ainsi le général Bruno Dary, ancien Gouverneur militaire de Paris et président du Comité National d'Entente (CNE) qui prétend représenter « plus de 40 associations patriotiques, d'anciens combattants et de victimes de guerre, soit environ 1.500.000 personnes », a adressé une lettre au Président français (*Lopinion.fr*, 27/09) dans laquelle il s'étonne des déclarations de Macron et défend vaillamment l'héritage de la Coloniale : Maurice Audin « trahissait sa patrie, ses concitoyens et l'armée française » et « la bataille d'Alger, même si elle eut des heures sombres, a éradiqué le terrorisme ». D'ailleurs si c'était à refaire...

tère de la Justice qui devait mener à la nomination de Marc Cimamonti, actuel procureur de Lyon au poste stratégique de procureur de Paris, en charge des affaires politiques les plus sensibles, nous apprennent simultanément *Le Canard Enchaîné* et *Médiapart* (25/09). Cimamonti s'est vu proposer le poste de procureur général près la cour d'appel de Versailles pour permettre un nouvel appel à candidature : « La direction des services judiciaires tente de déguiser le choix du prince en une prétendue transparence (...) L'appel à candidatures n'est autre qu'un appel du pied d'un pouvoir qui a certainement déjà présélectionné son ou sa candidate », commente le syndicat de la magistrature. « Retour aux années Sarkozy », estime *Médiapart*. Le « nouveau monde » ressemble furieusement à l'ancien...

## Savoir faire

« Deux ex-agents de la DGSE ont été mis en examen pour avoir projeté d'éliminer » l'opposant congolais Ferdinand Mbaou, éphémère général de l'ancien président Lissouba pour le compte du dictateur congolais Sassou Nguesso, nous apprend *Le Monde* (17/09). Étrangement, c'est après les confidences de l'un d'entre eux à la Direction générale du renseignement intérieur (DGSI) et un signalement de ce service au parquet de Lyon, que la procédure a été ouverte. Daniel Forestier, qui affirme avoir été en charge des actions « homos » (pour « homicides ») au sein du service Action de la DGSE, a ainsi « revendiqué être à la tête d'un groupe constitué pour tuer l'opposant congolais qui réside à Bessancourt, dans le Val-d'Oise », lequel a déjà fait l'objet d'une tentative d'assassinat en novembre 2015. Coïncidence amusante, l'autre protagoniste, Bruno Susini, est quant à lui, selon *Le Nouvel Observateur* (27/09) « une connaissance de l'ancien patron de la DGSI Bernard Squarcini. Les deux hommes avaient eu de nombreux échanges au printemps 2016, au sujet d'un coup d'état avorté contre Sassou en pleine présidentielle. » C'est Bruno Susini qui « aurait fait venir Squarcini auprès de Sassou en 2016, alors que ce dernier cherchait des conseils pour accroître sa sécurité. » Squarcini, qui s'est reconverti dans le privé après l'élection de François Hollande, affirme n'avoir finalement pas donné suite et n'avoir été en rien informé de cette affaire.

## Justice en laisse

Macron s'inquiète-t-il d'une multiplication des affaires politico-judiciaires ? L'Elysée a en effet gelé le processus mis en œuvre par le minis-



Bulletin fondé en 1993 par François-Xavier Verschave - Directeur de la publication Mathieu Lopes - Directeur de la rédaction Thomas Noirot - Comité de rédaction R. Granvaud, D. Mauger, O. Tobner, F. Tarrit, Y. Thomas, R. Doricant, M. Bazin, P. Tétillon - Ont participé à ce numéro R. Leenhardt, V. Duval L. Pierre, C. Sabayo, Lucie (Isère) Images de Une : collectif Or de question Édité par Association Survie 47 avenue Pasteur - 93100 Montreuil - Tél. (+33)144610325 - Web <http://survie.org> et <https://twitter.com/Survie> - Commission paritaire n°0216G87632 - Dépôt légal octobre 2018 - ISSN 2115-6336 - Imprimé par Imprimerie 3 A, 7 rue Marie Pia - 91480 Quincy-s-s-Sénart

**D**emain, Kanaky (épouse Calédonie) se rendra au tribunal qui décidera peut-être de son divorce. Elle fut mariée de force il y a bien longtemps et subit depuis viols et violences par son mari. Celui-ci lui a confisqué ses affaires et lui dicte comment elle doit parler, s'habiller et penser. Elle a toujours affirmé son refus, protesté et même parfois porté des coups. Pour la punir, le mari a usé de la ceinture et des poings. Elle en garde des cicatrices qui zèbrent son corps. Elle a même une fois failli y rester.

Suite à sa dernière révolte, le mari l'a une nouvelle fois frappée, s'est assis et a soupiré. *« Tu ne veux rien entendre et même la cravache ne te résigne pas, allons au tribunal pour régler cette histoire. On fera ça en famille : ce sont nos enfants qui seront les jurés. Plaide ta cause, demande la séparation et laissons la justice décider. »*

Le mari a convoqué ses amis les notables, la femme quelques proches et ils sont tombés d'accord. La date du procès a été fixée. Elle a réuni les enfants pour leur expliquer la situation. Les plus grands avaient vus plusieurs fois les coups s'abattre sur leur mère, les plus jeunes ne se souvenaient parfois que des cris. Certains ont toujours préféré leur père et n'ont jamais rien voulu voir.

Le procès a été plusieurs fois reporté. Le mari a réussi à introduire bon nombre de ses cousins dans le jury et plusieurs de ses amis ont été dépêchés auprès de la femme pour la dissuader d'aller jusqu'au bout. *« Pense un peu à l'histoire partagée, au destin commun. Comment feras-tu toi qui a toujours été enfermée et qui ne possède rien ? C'est grâce à ton mari que tu as un toit et la télévision. Tu n'as vraiment pas de quoi subvenir à tes besoins ! »* Ces mises en gardes ont dûment été transmises aux enfants pour

les prévenir de ce qui attendait leur mère s'ils décidaient du divorce de leurs parents. Elle a confiance en ses enfants mais elle sait aussi que les arguments ont pu porter.

Ces arguments qui désignent sa dépendance à elle ne sont en fait que l'aveu des besoins de son mari. Elle se souvient encore de sa vie d'avant, où sans lui elle s'en sortait très bien. Elle est consciente de sa force, malgré sa présence elle n'a pas oublié comment voler de ses propres ailes qui seront plus légères quand il sera parti.

Elle sait malgré tout que l'issue du procès est incertaine. Rares sont les femmes qui obtiennent gain de cause devant les tribunaux. Avec le temps, le mari s'est arrangé pour que ses cousins soient plus nombreux que leurs enfants dans le jury, et puis il connaît bien les greffiers, les juges et les gendarmes, qui sont prévus en nombre. Avec le temps il a aussi cherché à faire bonne figure pour sauver les apparences auprès des enfants. Il a fait plein de promesses, a essayé de faire croire qu'il pouvait devenir un mari modèle, grand prince généreux en public, mais tout-puissant en coulisses.

Elle est tiraillée. Pourquoi ne pas désert ce traquenard et par son absence dénoncer les magouilles de son époux ? Même avec le divorce, les sévices qu'elle a subis resteraient impunis. D'un autre côté, cela reste une opportunité et les bleus sur son corps lui rappellent qu'elle l'a durement gagnée. Elle pourrait faire mentir les sondages et les statistiques.

Quand bien même le verdict ne serait pas en sa faveur, les muscles de son corps meurtri, par la tension accumulée, pourraient encore réserver des surprises à son mari. Son histoire l'a faite ainsi.

*Mathieu Lopes*

## LES DAMNÉS DE L'OUTREMER

### Sommaire

- 2 LES BRÈVES DE LA FRANÇAUFRIQUE
- 3 ÉDITO Les damnés de l'outremer
- 4 DOSSIER Référendum en Kanaky-Nouvelle Calédonie
- 4 Veille de référendum
- 5 Rudiments de campagne anti-indépendance

- 6 Refus de participer
- 7 GUYANE Jeunesse autochtone de Guyane «Les nations autochtones ayant survécu à la colonisation»
- 9 HISTOIRE Le racisme comme pilier de l'entreprise coloniale : les Kanak du zoo humain
- 10 PARUTION « Sexe, race et colonies »
- 11 MÉMOIRE COLONIALE Colonel Driant et Capitaine Danrit, les deux faces de la médaille coloniale

# VEILLE DE RÉFÉRENDUM

**Vu de loin, un vote sur l'indépendance d'une colonie française sonne comme un événement exceptionnel. Mais la décolonisation tant attendue à l'issue du référendum du 4 novembre 2018 en Kanaky-Nouvelle Calédonie est incertaine.**

**D**ans cette société fortement ségréguée (*Billets* 272, 11/2017), le soutien au projet indépendantiste épouse assez nettement la répartition coloniale : aux élections locales de 2014, les indépendantistes recueillaient plus de 70 % dans les régions peuplées à plus de 70 % de Kanak tandis que dans les autres, comme à Nouméa, ce vote tombait à moins de 50 ou même 25 % (*Le Monde*, 02/12/2017). Même si toutes les nuances de positionnements individuels cohabitent<sup>1</sup>, la proportion de Kanak sur le corps électoral référendaire est déterminant.

## Les listes de la discorde

Encore aujourd'hui, des incertitudes planent sur la composition de cette liste. Difficile de savoir si tous les Kanak oubliés dont le FLNKS demandait l'inscription automatique y figurent désormais, ni quelle proportion le peuple colonisé représentera le jour du vote. Des indépendantistes ont communiqué le chiffre de 92 000 Kanaks en âge de voter. Dans l'hypothèse où ils seraient tous inscrits et en capacité de voter, ils seraient donc majoritaires sur les 174154 électeurs que la liste compte actuellement. Mais le haussariat<sup>2</sup> a démenti cette évaluation et estime à 46 % la part des personnes relevant ou ayant relevé du droit coutumier, donc a priori, Kanak (*La Dépêche de Nouvelle Calédonie*, 01/10), ajoutant que les inscriptions étaient encore possible jusqu'au 4 novembre. Les irrégularités dénoncées par les indépendantistes ont par contre été maintenues (*Billets* 272).

La « consultation » ne semblait pas passionner les foules, au début du mois d'octobre si on en croit un envoyé spécial de *Mediapart* (05/10), qui décrivait des meetings peu suivis « en dehors des cercles coutumiers ». Les différents mouvements indépendantistes sont partagés : le Parti travailliste appelle à ne pas participer (cf. article p. 6) tandis que le FLNKS, dont la lutte a permis ce référendum, fait logiquement campagne pour le « oui ». Face à un récent sondage pronostiquant le refus de l'indépendance à 66 %, plusieurs représentants de la coalition indépendantiste affirment qu'une victoire est pourtant possible.

Et si le résultat n'est pas favorable, Daniel Goa, porte-parole du FLNKS, a réitéré la détermination du mouvement à obtenir l'indépendance et appelé tous les calédoniens à se positionner clairement : « À ceux qui sont encore indécis, nous leur offrons une terre, un droit de vote, un pays qui deviendra le leur. Que vont-ils nous répondre ? En ce qui nous concerne nous irons massivement voter pour dire que nous voulons ce nouveau pays. Et s'il le faut, nous le réaffirmerons deux autres fois. C'est notre tradition d'accueil millénaire qui s'exprime. Mais au bout de 3 fois, nous ne chercherons plus à nous ouvrir, nous irons négocier notre souveraineté pleine et entière directement avec l'État colonisateur. Cette fois-ci les invités d'aujourd'hui, conformément à leur choix qu'ils devront assumer, ne participeront plus à ces négociations car ils se rangeront derrière leur pays de choix. Que cela soit clair et qu'on ne vienne pas nous le reprocher.<sup>3</sup> »



Sur la route de Ouégoa, où des partisans de la Calédonie française ont tenté d'empêcher un meeting indépendantiste. Image Caledonia.

## Stratégie de tension

Ce discours a été relayé de manière tronquée par les médias locaux et la droite coloniale, laquelle cherche à envenimer le débat. Se plaçant sur le registre de la peur (cf. article p. 5), les partisans de la Calédonie française sont à la source de tensions. Ainsi, le 7 octobre, sur la commune de Ouégoa, siège d'affrontements meurtriers dans les années 80, des manifestants opposés à l'indépendance ont tenté d'empêcher la tenue d'un meeting du FLNKS. Symbole édifiant : sur les façades du Congrès de Nouvelle Calédonie, les couleurs Kanak ont été enlevées, là où elles sont habituellement affichées conjointement avec le drapeau français (*La Dépêche de Nouvelle Calédonie*, 16/10).

L'État français a prévu des mesures pour endiguer un éventuel embrasement le jour du vote, interdisant la vente et la consommation d'alcool autour des bureaux de vote, ainsi que le transport d'armes. Il a aussi dépêché des renforts de 300 gendarmes.

## Au-delà du vote

En toile de fond de la campagne, les luttes rappellent que la situation sociale est néfaste pour le peuple premier. Ainsi, à Kouaoua, des jeunes Kanak perturbent depuis des mois les activités d'un site important de la SLN (Société Le Nickel), filiale d'Eramet, « pour protester contre l'exploitation de nouveaux gisements » et la pollution des terres engendrée par les mines. 11 incendies ont ciblé les installations depuis avril et l'accès a été bloqué. L'impact est réel puisque la société « perd un cinquième de son approvisionnement en minerai » (*Nouvelle Calédonie la 1ère*, 11/10). Par ailleurs, des mouvements ont bloqué plusieurs hôtels.

Si la question sociale ne se résume pas à celle de l'indépendance, le FLNKS considère que la pleine souveraineté est une condition nécessaire à toute amélioration. Pour Daniel Goa<sup>4</sup>, « l'objectif politique de l'indépendance est avant tout de mettre fin au modèle de société et de ne pas replonger dans les vieux démons du colonialisme et de son économie de comptoirs. [...] La fin du pillage c'est veiller à mieux répartir la richesse ». Il dénonce l'entente « non désintéressée » entre les multinationales et « les élus locaux ». En cas de maintien de la situation actuelle, « ils s'accapareront tout encore une fois. Rien ne restera pour nos générations futures et nous ne sommes pas nés pour regarder le train passer. Ces élus de la peur et du NON sont en train de nous vendre pour leur seul profit. [...] Le lendemain du Oui l'enjeu sera de dénoncer les accords commerciaux conclus en notre défaveur durant la période coloniale (titres miniers, pactes fiscaux léonins, énergie solaire, télécommunications, contrats de travail, etc...) ». L'histoire franc-africaine montre que de telles opportunités sont rares.

**Mathieu Lopes**

1. Comme l'illustre le récent film de Mehdi Lallaoui, «*Kanaky-Nouvelle-Calédonie. La métamorphose du Caillou*», disponible sur *Mediapart*.

2. L'équivalent de la préfecture en Nouvelle Calédonie.

3. Discours d'ouverture du président du comité de

direction de l'Union Calédonienne, 06/10.

4. *Idem*.

# RUDIMENTS DE CAMPAGNE ANTI-INDÉPENDANCE

**Les deux principales formations de droite, Les Républicains locaux, parti héritier du Rassemblement pour la Calédonie dans la République de Jacques Lafleur, et Calédonie Ensemble, parti concurrent créé en 2008, ont en commun d'être anti-indépendantistes, de considérer la consultation du 4 novembre comme une formalité, et de mener une campagne basée sur la peur. Il s'agit de dissuader les vellétés d'indépendance et de faire croire à l'impossibilité du projet, sans jamais proposer une alternative institutionnelle crédible de sortie de la société coloniale, dont ils sont, de fait, les premiers bénéficiaires.**

**L**es Républicains calédoniens, à l'instar de leur sénateur Pierre Frogier ou de leur présidente Sonia Backès, revendiquent le maintien de la tutelle française comme leur raison d'être. A ce titre, ils ont claqué la porte du groupe de travail sur le chemin de l'avenir<sup>1</sup> (G10), refusant qu'il évoque l'hypothèse de l'indépendance et reconnaisse les ombres du passé colonial.

## La colonisation pour seul horizon

Dans leur brochure « *Pourquoi il faut voter non !* », Les Républicains prophétisent l'apocalypse en cas d'indépendance. « *Sans la France, plus de nickel* », « *l'indépendance, c'est une rupture définitive avec la France* », « *les répercussions économiques de l'indépendance sont connues et très graves* »... Les « arguments » avancés sont pour le moins grossiers, voire carrément mensongers, et nient purement et simplement l'histoire coloniale et les problèmes actuels de la société calédonienne, en particulier ses inégalités criantes, pour en faire un portrait idyllique que tout le monde devrait vouloir prolonger. En voici quelques morceaux choisis :

« *Depuis 30 ans, la Nouvelle Calédonie vit dans la paix et dans le développement.* » Étonnamment, on peut lire un peu plus loin dans la même brochure : « *53 000, c'est le nombre de personnes qui vivent sous le seuil de pauvreté dans l'économie actuelle* ». Précisons que ce chiffre correspond à 1/4 de la population de l'archipel et qu'il concerne principalement les Kanak.

« *La Nouvelle-Calédonie dispose de l'un des meilleurs systèmes éducatifs du pacifique [...] il garantit l'égalité des chances pour tous.* » Une garantie tout relative, quand on sait que le seul avocat Kanak jamais diplômé l'a été en 2016 et que les Kanak (41 % de la population) ne représentent

que 7 % des diplômés du supérieur<sup>2</sup>.

« *L'aide médicale permet aux plus pauvres de se soigner, ce qui est simplement impossible sans la France.* » Pourtant, la sécurité sociale locale est déjà financée par les impôts locaux, de même que les minimas sociaux.

« *Une rupture définitive avec la France [...] plongerait la Nouvelle-Calédonie dans une situation de non-droit inédite dans son histoire.* » L'affirmation de cet effondrement ne se base sur rien, quant à la nouveauté de la chose, encore faut-il admettre que le code de l'indigénat, appliqué de 1887 à 1947 et fondement juridique de la ségrégation, était une situation de droit...

En somme l'argument phare de la droite coloniale, c'est que le pays a besoin de la France parce qu'il n'est pas capable de se gérer lui-même. Quand on sait que ce sont précisément ses partisans qui exercent le pouvoir en Nouvelle-Calédonie depuis un demi siècle, cela ressemble fort à un aveu d'incompétence.

## Le vivre-ensemble à ma façon

Philippe Gomès, chef de file de Calédonie Ensemble et député de Nouvelle-Calédonie siégeant à l'Assemblée nationale en France, est plus subtil. Mais s'il reconnaît la persistance d'inégalités, c'est pour mieux s'approprier le mérite des progrès réalisés : le besoin d'indépendance serait obsolète, puisque la réduction des inégalités est en cours grâce au travail politique des 30 dernières années. Bel accomplissement et belle promesse d'avenir. Il feint ainsi d'oublier que le rééquilibrage, inscrit dans les accords de Matignon de 1988 et encore largement insuffisant, a été arraché par les luttes indépendantistes des années 80, et non pas consenti de bonne grâce par l'État français ni les barons locaux.

S'il joue le jeu de la concertation avec les partis indépendantistes et la composante kanak de la société calédonienne, notamment au sein du G10, c'est tout à son bénéfice. Se félicitant de la signature d'une charte des valeurs calédoniennes et d'un bilan partagé des accords de Nouméa, - deux textes qui ont divisé le camp indépendantiste, il apparaît plus ouvert et plus pragmatique que les outranciers Républicains calédoniens, sa concurrence directe. Plus éligible, aussi, et justement les élections provinciales de 2019 approchent à grand pas. L'enjeu est de taille, car le nouveau Congrès, élu par les représentants des provinces aura à charge de décider, en cas de victoire du non, de la tenue des deux autres référendums prévus par les accords de Nouméa.

Mais derrière les apparences, il s'appuie sur une bonne couche de paternalisme. Il le sait, lui, que l'affaire est pliée. A propos de ces éventuelles consultations, Calédonie Ensemble considère qu'« *une fois que la messe aura été dite à 70-30[%]<sup>3</sup>, en 2 années, on ne va pas changer d'avis.* » Quant aux Kanak, inutile de réfléchir par eux-mêmes, il a un programme pour eux : « *Le 2e deuil à effectuer, c'est le deuil d'un pays pleinement souverain. [...] il faut qu'ils acceptent, à l'échelle d'une génération, un partage définitif de souveraineté avec la France.* »<sup>4</sup>

Et toujours l'indépendance qui menace ! Petit clin d'œil à la rhétorique françafricaine que nous connaissons bien, Philippe Gomès a par ailleurs déclaré lors d'un meeting à la tribu de Sarraméa : « *Si c'est oui à Kanaky, dans les 10 ans, pas plus, on deviendra une colonie chinoise* » (Libération, 09/10/2018). On attend encore de savoir en quoi la colonisation française est plus profitable que la colonisation chinoise...

Rachel Leenhardt

1. Créé par le Premier ministre français, il rassemble des représentants des principaux partis politiques calédoniens pour discuter de l'avenir institutionnel du territoire.

2. Samuel Gorohouna et Catherine Ris, *25 ans de politique de réduction des inégalités*, Revue Mouvement n°91, octobre 2017

3. 63 à 75%, c'est le résultat prévisionnel donné par

deux sondages en faveur du non à l'indépendance.

4. Émission Outre-mer Politique sur *Nouvelle Calédonie la 1re*, 25/09/2018.

## KANAKY/NOUVELLE CALÉDONIE

## REFUS DE PARTICIPER

Alors que l'armée française défilait dans les rues de Nouméa, le congrès extraordinaire du Parti travailliste de Kanaky (PT) se prononçait, à l'unanimité, le 14 juillet 2018, contre la participation au référendum sur « la pleine souveraineté » de l'île. Explications sur ce positionnement.

La perspective du référendum d'autodétermination fait l'objet de débats depuis la création du parti, en 2007. Dès 2012, les motions que publient le mouvement à l'issue de ses congrès abordent le problème des listes électorales, affirmant qu'il doit être résolu avant le référendum. En 2015, il semble encore possible pour le PT d'intervenir sur la composition des listes, le parti « confirme sa volonté d'asseoir correctement et définitivement le corps électoral spécifique de sortie prévu pour la consultation référendaire [...] et appelle ses responsables et militants à s'engager ou à poursuivre le travail d'inscription, de contrôle, de correction, de radiations de la liste électorale référendaire et de recours ».

## Les listes de la discorde

Mais en 2016, le PT semble acter l'impuissance des indépendantistes et prévient : « considérant que le référendum de 2018 concerne en premier lieu le peuple colonisé, le Parti Travailliste déclare que l'inscription automatique et sans condition des kanak de statut coutumier ou non, constitue le préalable à sa participation au Référendum d'Autodétermination de 2018 ».

Le 4 octobre 2017, les indépendantistes représentés par Rock Wamytan, estiment, devant la commission de décolonisation de l'ONU, que 23 000 Kanak ne sont inscrits sur aucune liste électorale. Mais le 3 novembre 2017, le Comité des signataires, au sein duquel siègent indépendantistes et non-indépendantistes, s'accorde pour procéder, « de manière exceptionnelle et en raison de la consultation, à l'inscription d'office de 10 922 natifs qui résident de manière certaine en Nouvelle-Calédonie »<sup>1</sup>. On est en deçà des chiffres avancés un mois plus tôt par les indépendantistes, et l'accord prévoit que des non-kanak soient aussi ajoutés à la liste électorale, répondant ainsi aux exigences des non-indépendantistes. Ainsi, Gael Yanno, membre de la délégation loyaliste avait déclaré : « On peut examiner cette demande (d'inscrire automatiquement tous les kanak) à la condition que cette mesure

bénéficie à tous les natifs néocalédoniens, Kanak comme non Kanak » (*Le Figaro*, 03/10/17).

Si depuis 1983, les indépendantistes reconnaissent que d'autres populations, non-kanak, « victimes de l'histoire », ont participé à la construction du pays et ont donc le droit de s'exprimer sur son avenir, il n'a jamais été question d'ouvrir les listes à tous les Calédoniens. Dans ces conditions, pour le Parti travailliste : « c'est tout sauf un référendum d'autodétermination. Il n'est pas question, pour nous, peuple colonisé, de nous associer à ce qui est une farce électorale, quelque chose qui va piéger une fois de plus le peuple kanak. Il y aura autant de non-kanak que de kanak qui vont voter à ce référendum, ce qui est la preuve que ce n'est pas un référendum d'autodétermination », « appeler à ne pas participer, c'est refuser de cautionner ce plan de l'État qui n'a pas respecté son accord avec Jean-Marie Tjibaou. C'est aussi la majorité politique non-indépendantiste qui a fait croire, après la signature de l'accord de Noumea, à un destin commun, à un lendemain meilleur pour tous et au bout du compte on s'aperçoit que le peuple kanak a été de plus en plus largué dans cette société qui a tout fait pour se construire sans le peuple kanak »<sup>2</sup>.

## Trahison sociale

Le 1<sup>er</sup> mai 2018, l'Union syndicale des travailleurs kanak et exploités (USTKE), dont le PT est une émanation, marche sous le slogan « trente ans d'accords, toujours plus d'inégalités ». Le syndicat a procédé à un « bilan social des accords ». Le constat est sans appel : les Kanak sont quasi absents de la fonction publique et ce n'est guère mieux dans le privé. Malgré l'usine de nickel dans la région nord (gérée par les indépendantistes), qui a permis d'améliorer l'accès à l'emploi des Kanak, « les inégalités à la formation et à l'emploi se répercutent sur les revenus et le niveau de vie. [...] le taux de pauvreté [...] est 2,5 fois plus élevé qu'en France. »<sup>3</sup> Nouméa n'a fêté qu'en 2016 le premier avocat kanak dans l'histoire judiciaire du pays

(Nouvelle Calédonie 1ère, 11/08/2016). En 2018, un seul chef d'établissement scolaire sur l'île est kanak.

Pour Rock Haocas, membre du Parti travailliste et représentant de l'USTKE, en tournée à Paris, en juin 2018, « l'accord de Nouméa devait permettre l'embauche des jeunes et c'est le contraire qui s'est passé ». Pour Louis Kotra Uregei, figure du parti, ce bilan constitue « un non-respect des accords dans lesquels on s'est engagé » (*Radio Rythme Bleu*, 11/10/2018).

Si les jeunes Kanak sont exclus de l'emploi, leur taux d'incarcération s'envole. En septembre 2018, lors du congrès du syndicat USTKE, Mélanie Atapo, première vice-présidente, dénonce « les accords de rééquilibrage social devaient mettre le Kanak au centre du dispositif par le biais des politiques publiques. Trente ans après, c'est un échec ! Les Kanak sont toujours marginalisés ! 99 % de la population carcérale, c'est la jeunesse kanak ! » (*ustke.org*, 07/09/2018). En 2010, le centre pénitentiaire de Nouméa s'était vu décerner « la palme de la prison la plus pourrie de la République » par des parlementaires européens, en 2014, l'Observatoire international des prisons le qualifie de « bagne post-colonial ». En mars 2011, le directeur-adjoint du SPIP déclarait dans une interview qu'il « y a trop de détenus au Camp Est, avec un taux de détention de 40 % supérieur à celui de la métropole »<sup>4</sup>.

Faisant écho aux propos d'Hamid Mokkadem (*Billets 275*, mars 2018), le Parti travailliste semble souhaiter sortir du « dispositif juridique et politique inventé par la France, dans lequel se trouve coincés les représentants du peuple kanak, qui oblige les gens à négocier, notamment par les élections ». Les militants du parti iront donc le 4 novembre « à la pêche ou jouer aux boules ». Ce qui ne les empêchera pas d'ici là de faire campagne<sup>5</sup>. Non pas pour le oui ou pour le non. Mais pour dénoncer le colonialisme, la fausse neutralité de l'État français et exiger un vrai droit à l'autodétermination.

Virginie Duval

1. Relevé de conclusions du 16<sup>ème</sup> comité des signataires de l'accord de Nouméa.

2. Conférence de presse du Parti travailliste de Kanaky, 14/07/2018.

3. Fête du Travail : quel bilan social des Accords poli-

tiques ?, communiqué de l'USTKE 26/04/2018.

4. Le SPIP est l'acronyme du Service pénitentiaire d'insertion et de probation, le Camp Est est l'unique prison de Nouvelle Calédonie et la citation est reprise dans l'article *Nouvelle-Calédonie : Camp-Est, « bagne*

*post colonial* », sur le site de l'OIP en mars 2012.

5. Début octobre 2018, le parti travailliste a envoyé un courrier au Haut commissaire de la République et au CSA pour demander à avoir du temps d'antenne pendant la campagne électorale.

# JEUNESSE AUTOCHTONE DE GUYANE

## «LES NATIONS AUTOCHTONES AYANT SURVÉCU À LA COLONISATION»



### Pouvez-vous vous présenter?

Nous sommes Ludovic Pierre, jeune Kali'na du Maroni, Céline Micholet Sabayo, métisse Lokono Arawaka du Maroni également, dans l'ouest guyanais.

Le mouvement auquel nous appartenons, la JAG (Jeunesse Autochtone de Guyane), regroupe des militants issus des nations autochtones ayant survécu à la colonisation.

Il faut savoir que sur environ 30 peuples qui étaient présents dans cette région amazonienne, seuls 7 ont pu survivre jusqu'à présent.

### Peut-on parler de la Guyane comme d'une colonie, pourquoi?

« Territoire étranger placé sous la dépendance politique d'une métropole qui a assumé la tâche de le mettre en valeur et d'en civiliser les habitants. » - Définition par le Centre national de ressources textuelles et lexicales.

Oui, nous pouvons toujours considérer la Guyane comme une colonie. Si nous étions considérés comme un département français quelconque, il n'existerait pas de Ministère des Outre-Mer. D'ailleurs, le passage de colonie à département français a techni-

quement rendu difficile, voire quasi impossible, notre possibilité de nous autodéterminer quand bien même la Déclaration des Droits des Peuples Autochtones de l'Organisation des Nations Unis, signée par la France, nous en donnent les possibilités.

Nous vivons un paradoxe, où nous avons accès théoriquement aux droits d'un citoyen français et en même temps nous ne pouvons pas en jouir complètement car des barrières « culturelles », « terrestres » sont présentes. Nos droits de citoyen français nous empêchent en tant qu'autochtone de nous auto-administrer.

Néanmoins, la Commission nationale consultative des droits de l'homme, a recommandé à la France la ratification de la Convention 169 de l'Organisation internationale du travail<sup>1</sup>, en précisant qu'il n'y aurait pas anticonstitutionnalité entre reconnaître nos droits autochtones et la constitution française.

### La situation coloniale est-elle abordée en Guyane? Comment?

Elle est vécue. Dans le quotidien c'est une situation qui est sous-jacente. La situation coloniale en elle-même n'est pas abor-

dée publiquement. Elle ne l'est que dans le cadre de certains mouvements politiques ou militants, comme par exemple la Jeunesse Autochtone de Guyane. En partant d'une introspection nous nous sommes rendu compte de la situation dans laquelle nous sommes.

Il faut comprendre que notre jeunesse grandit et forme sa pensée dans des écoles de la République. Par conséquent dès le plus jeune âge nous sommes éduqués à penser comme Français et non plus comme ce que nous sommes culturellement.

Malgré tout, l'éducation au village nous incite à porter un regard critique sur le monde "extérieur", "occidental". D'où le fait qu'il existe encore aujourd'hui un mouvement d'autodétermination autochtone et pas simplement un mouvement d'émancipation guyanais.

### Comment pourrais-tu décrire la situation des peuples premiers? Quelles sont leurs revendications aujourd'hui?

La France a légitimé son plein pouvoir sur ces terres sur le concept de *terra nullius*, c'est-à-dire, terres vacantes et sans maîtres. Autrement dit, les populations autochtones, à savoir les Amérindiens, sont

1. « La Convention 169 relative aux droits des peuples indigènes et tribaux dans les pays indépendants a été adoptée en 1989 par l'Organisation Internationale du Travail, une agence des Nations-Unies. Elle reconnaît un ensemble de droits fondamentaux essentiels à la survie des peuples autochtones, notamment leurs

droits à la terre et à disposer d'eux-mêmes. » Site internet de l'ONG Survival.

2. De mars à avril 2017, une grève de grande ampleur a bloqué de nombreux secteurs de l'économie guyanaise, jusqu'à perturber le lancement de la fusée Ariane. Si les revendications sécuritaires, portées par le sulfureux collectif des « 500 frères » (composé no-

tamment d'anciens policiers), ont beaucoup été mises en avant dans les médias, ce n'était qu'un point parmi une liste de plus de 400 revendications regroupées par le collectif Pou Lagwiyan Dékolé.

3. Voir la pétition *Guyane : pour l'enseignement des langues maternelles à l'école* sur [change.org](http://change.org).

considérés comme appartenant à l'environnement naturel comme la faune et la flore.

Aujourd'hui encore, soit après plusieurs siècles d'occupation, la France ne reconnaît toujours pas nos droits sur nos terres. S'il faut parler de choses concrètes, nous pouvons remettre en avant les revendications qui avaient été listées lors des mouvements sociaux 2017<sup>2</sup>. C'est-à-dire, la santé (accès aux soins publics), l'éducation (construction d'un collège à Taluen), l'inscription de l'histoire des nos peuples dans les programmes scolaires et surtout la reconnaissance de nos droits et la restitution de nos terres.

### Quelles sont les luttes en cours en Guyane ?

L'actualité en Guyane tourne autour des projets extractifs tel que la Montagne d'Or et le forage de pétrole au large des côtes de la Guyane. La JAG s'implique activement dans ces luttes. En parallèle nous essayons de valoriser les revendications de nos peuples. Par exemple, l'enseignement des langues autochtones au sein des établissements scolaires. Une pétition a été lancée par des Intervenants en Langues Maternelles (ILM) en septembre<sup>3</sup>. Depuis la structuration du mouvement il y a maintenant un peu plus d'un an nous essayons aussi de mettre en avant et faire connaître nos réalités et nos visions en Guyane et ailleurs. Certains de nos membres sont artistes: Yanuwana Christophe Pierre a réalisé un film *Unti les origines* et Taulewali Clarisse Da Silva, peintre avec Woposa, commence à exposer ses oeuvres.

### Quels sont les enjeux autour du projet de mine de la Montagne d'Or?

La déforestation, le désir politique d'axer le développement de la Guyane sur l'extractivisme alors que nous pouvons et devons penser un autre modèle économique. Ajoutons également ce qui touche directement aux peuples premiers de Guyane et plus précisément les Kali'na : la destruction d'un territoire considéré comme sacré. Si le projet se concrétise, il marquera le début d'une longue liste de ce type de projets. C'est une nouvelle ruée vers l'or, cette fois-ci de manière industrielle, et cela ne fait qu'alimenter le mythe de l'eldorado, mythe développé dans le contexte colonial européen.

On peut donc critiquer le projet Montagne d'Or selon trois axes : l'impact social, économique et spirituelle dans la région, le principe même d'extractivisme et ce projet ne s'inscrit pas dans une dynamique d'auto-

4. Titre d'un article paru dans le dernier numéro de la revue Z, amplement consacré à la Guyane et à l'exploitation minière. L'article relate l'intervention du porte-parole de la JAG à une réunion publique sur le projet de mine d'or.



Mobilisation de la JAG contre le projet Montagne d'Or en juin 2018.

détermination des peuples. « *Les multinationales n'ont jamais affranchi aucun peuple de la domination coloniale* »<sup>4</sup>.

### Quelle place et actualité a le mouvement indépendantiste?

Le mouvement indépendantiste est encore un mouvement timide; même si le sujet a pris et prend de l'ampleur au fur et à mesure que des problèmes de gestion publique et administrative font surface. On en a eu l'exemple lors des mouvements 2017 ou aussi dans l'efficacité de l'état pour mettre fin à l'orpaillage clandestin.

La revendication indépendantiste est officiellement représentée par le parti MDES (Mouvement de Décolonisation et d'Emancipation Sociale). Cependant c'est un mouvement qui est incarné par la pensée créole, et nous en tant qu'autochtones nous ne nous reconnaissons pas dans les discours de ce parti.

L'évolution statutaire de la Guyane est évidente, et à penser avec toutes les représentativités. Elle ne pourra se faire sans consultation et approbation des peuples premiers.

### Le référendum d'indépendance en Nouvelle Calédonie aura lieu très prochainement. Est-ce un sujet en Guyane? Quel écho fait-il?

Oui, forcément. Lorsque nous parlons de peuples autochtones présents sur le "territoire français", les Kanaks et les amérindiens sont toujours cités ensemble. Ce qui se passe en Kanaky nous sert de modèle, quand bien même nous savons que le statut de nos territoires sont différents et que la composition de la population elle aussi est différente. Par exemple, l'écho de cet événement en Guyane est que le MDES soutient publiquement (par des interventions ou des rencontres) ce qui se déroule alors que nous membres de la Jeunesse Autochtone, nous soutenons et encourageons l'aspect d'autodétermination de ce peuple car reconnu comme autochtone par l'ONU. En ef-

fet, les situations et problématiques sont similaires sur beaucoup de points : la volonté d'avoir des terres à gestion collective, la mise en place d'administrations et de pouvoir décisionnel imaginés à partir de références et pensées coutumières et traditionnelles.

### Que souhaiteriez-vous ajouter?

N'hésitez pas à suivre notre actualité à travers nos réseaux et notre site internet. En plus de notre opposition au projet Montagne d'Or, le forage pétrolier, comme nous le disions précédemment, nous essayons de valoriser nos visions. Le projet *Kuvenejai*, festival itinérant de films, essaye de s'exporter.

Par ailleurs, conscients de la situation dramatique de l'Amazonie, nous condamnons ce nouvel élan de la colonisation et exploitation par les états amazoniens, les grandes fortunes de ces pays, les multinationales, de ces terres et vies qu'elles abritent au nom d'un développement.

Nous pouvons prendre le cas du Brésil, où l'État remet en cause les délimitations des territoires autochtones, et autorise des exploitations minières et la déforestation au profit de l'agriculture et élevage intensifs. Il y a aussi le cas de Chevron en Équateur, dont la condamnation pour dégâts écologiques à une amende de 9,5 milliards en dédommagement, a finalement été annulée.

Une solidarité internationale est donc indispensable, et nous nous inscrivons complètement dans cette dynamique.

*Propos recueillis par Mathieu Lopes*

La Jeunesse Autochtone de Guyane dispose de comptes sur les réseaux sociaux (Facebook, Twitter, Instagram, Pinterest). Le site internet du mouvement se trouve à cette adresse:

**[jeunesse-autochtone.com](http://jeunesse-autochtone.com)**

# LE RACISME COMME PILIER DE L'ENTREPRISE COLONIALE

## LES KANAK DU ZOO HUMAIN

En 1931, des Kanak sont exhibés à Paris lors d'une des dernières expositions coloniales en France. Présentés comme des cannibales, sommés de jouer une sauvagerie issue de l'imaginaire colonial, ils sont privés de toute liberté, dépossédés de leur humanité. Certains seront même loués à un cirque allemand.

L'exhibition de Kanak au sein d'un zoo en marge de l'exposition coloniale de Paris de 1931 s'inscrit dans la longue tradition des zoos humains organisés par les puissances coloniales dès le XIX<sup>e</sup> siècle. D'abord le fait d'entrepreneurs privés qui arrachent de leur terre natale des personnes issues de peuples colonisés pour les faire tourner dans des foires et des spectacles en Europe et aux États-Unis, les zoos humains sont ensuite récupérés par les États coloniaux au service de leur propagande<sup>1</sup>. Pascal Blanchard explique qu'il s'agit alors de « faire vivre les conquêtes impériales à ceux qui ne voyagent pas », de « montrer la force coloniale au grand public » et par là de « légitimer cette domination coloniale »<sup>2</sup>. Et pour légitimer cette violence, il faut montrer les peuples colonisés comme des sauvages grâce à une mise en scène conforme à l'imaginaire colonial. Leur présence en Europe donne lieu à des études et mesures « scientifiques » (*sic*) visant à montrer la supériorité des colons, et leur exhibition mise en scène dans des zoos fréquentés par des millions de visiteurs va permettre le « passage progressif d'un racisme scientifique à un racisme populaire »<sup>3</sup>. Lors de la première guerre mondiale, un million de colonisés enrôlés pour la guerre arrive en Europe et certains défilent sur les Champs-Élysées pour célébrer la victoire. Il devient plus difficile pour l'État de présenter les colonisés comme des sauvages. Ceux-ci continuent d'être utilisés comme des objets d'exposition mais désormais comme des « indigènes » que la soi-disant mission civilisatrice coloniale aurait sorti de leur « sauvagerie ».

### Cannibales et crocodiles

C'est dans ce contexte que se tient l'exposition coloniale internationale qui s'ouvre le 6 mai 1931 à Paris. Pas de zoo humain présentant des « sauvages » au sein de l'exposition, mais des pavillons représentant les coutumes et les modes de vie des « indigènes » de chaque territoire colonisé. C'est

pourtant à cette occasion que sont exposés une centaine de Kanak à Paris et en Allemagne, forcés de jouer les cannibales selon une mise en scène bien huilée. Cette histoire a été dévoilée et romancée par Didier Daeninckx dans son livre *Cannibale* publié en 1998, et son travail ainsi que les témoignages des descendants de ces Kanak ou encore les recherches d'historiens et de journalistes permettent aujourd'hui de savoir ce qu'il s'est réellement passé.

Alors que se prépare l'exposition coloniale de Paris, le Ministère des Colonies décide qu'il est trop coûteux de faire venir des Kanak de Nouvelle-Calédonie pour cette oc-

l'enclos des crocodiles. Seuls quelques uns feront de la figuration en habits traditionnels pour l'ouverture du pavillon de la Nouvelle-Calédonie de l'exposition officielle. Le contrat signé par le gouverneur Guyon les engage pour deux ans et non pour la seule durée de l'exposition. A leur arrivée fin mars 1931, une partie du groupe est envoyée à Francfort en Allemagne au gré d'une affaire commerciale conclue entre la FFAC et la maison Hagenbeck qui y exploite des zoos et des cirques : la FFAC aurait échangé des Kanak contre des crocodiles du zoo de Francfort. Les Kanak deviennent les acteurs du show Hagenbeck intitulé « *Les derniers cannibales des mers du Sud* » et tournent dans plusieurs villes allemandes. Ceux restés à Paris sont parqués derrière les grilles du zoo, obligés de jouer des saynètes illustrant leurs mœurs prétendument sauvages et cannibales, avec l'interdiction de parler, et surtout de parler français.

La référence au cannibalisme n'est évidemment pas anodine. On sait aujourd'hui que le cannibalisme a effectivement existé dans la société kanak, principalement dans le cadre de rituels guerriers ou de vengeance. Mais lors de l'exposition coloniale, non seulement ces pratiques n'existaient plus en Nouvelle-Calédonie depuis 70 ans, mais la connaissance que l'on avait alors des anciens rites cannibales kanak était extrêmement partielle et partielle. Elle était principalement le fruit de rumeurs, d'allégations, d'exagérations, propagées en métropole et auprès des colons afin de rabaisser à un rang animal le peuple colonisé et par là de justifier la colonisation.

Dans le livre *Cannibale*, le personnage principal Gocéné, inspiré par les entretiens de l'auteur Daeninckx avec des descendants des Kanak exposés à Paris, décrit ainsi leur calvaire : « *On nous jetait du pain, des bananes, des cacahuètes, des caramels... Des cailloux aussi. Les femmes dansaient, les hommes évadaient le tronc d'arbre en cadence, et toutes les cinq minutes l'un des nôtres devait s'approcher pour pousser un*



Groupe de Kanaks à l'exposition coloniale de 1931.

casion. C'est un acteur privé, mais étroitement lié à l'État, et au service de la propagande coloniale française, qui organise ce voyage et investit l'argent nécessaire : la Fédération française des anciens coloniaux et anciens combattants coloniaux (FFAC). Elle passe un accord avec le gouverneur de Nouvelle-Calédonie, Joseph Guyon, et va sélectionner les Kanak sur place. Leur contrat d'engagement est signé entre la FFAC et le gouverneur Guyon, en l'absence des Kanak.

Dès le début, on leur ment. On leur explique que l'objectif de leur voyage en métropole est de présenter leur culture lors de l'exposition coloniale et qu'ils pourront à cette occasion visiter la capitale. Certains partent en métropole de leur plein gré. En réalité les Kanak ont été trompés, ils ne sont pas emmenés à Vincennes à l'exposition coloniale mais au zoo du Jardin d'acclimatation à Boulogne, où ils partagent l'affiche avec

1. *Sauvages, au cœur des zoos humains*, documentaire de Pascal Blanchard et Bruno Victor-

Pujebet diffusé le 29 septembre sur Arte.

2. *Idem*.

3. Pascal Blanchard, cité dans *Idem*

grand cri, en montrant les dents, pour impressionner les badauds. Nous n'avions plus une seule minute de tranquillité, même notre repas faisait partie du spectacle », et un peu plus loin : « Je leur explique qu'on nous obligeait, hommes et femmes, à danser nus, la taille et les seins recouverts d'un simple manou. Que nous n'avions pas le droit de parler entre nous, seulement de grogner comme des bêtes, pour provoquer les rires des gens, derrière les grilles... Qu'on nous a séparé ainsi qu'on le fait d'une portée de chiots, sans qu'aucun ne sache où était son frère, sa sœur. Qu'on nous traitait d'anthropophages, de polygames, qu'on insultait les noms légués par nos ancêtres ».

### Le scandale finit par éclater

Signe que les temps ont un peu changé depuis le XIXe siècle et que les discours anti-colonialistes reçoivent plus d'écho, la situation des Kanak du jardin d'acclimatation et des cirques allemands suscite rapidement un scandale. D'une part, les Kanak eux-mêmes se plaignent de leurs conditions auprès du ministre des colonies, notamment les Kanak expédiés en Allemagne qui lui envoient une lettre. D'autre part, les mouvements anti-colonialistes en France s'en font le relais. Des protestations émanent des communistes, des anarchistes, de la Ligue des Droits de l'Homme, de l'Église, mais aussi de Nouvelle-Calédonie, de Kanak comme d'Européens. L'historien Joël Dauphiné explique ainsi que « le catalogue des

doléances était désormais constitué. Les Néo-Calédoniens réclamaient avec de plus en plus d'insistance des améliorations matérielles comme un habillage décent, le re-



LA VUE AÉRIENNE DE L'EXPOSITION COLONIALE — PARIS 1931 — AÉRO-PHOTO. T.137  
LA CITÉ DES INFORMATIONS, MUSÉE DES COLONIES, PALAIS DE LA SECTION MÉTROPOLITAINE  
L'installation de l'exposition coloniale s'étendait sur 110 hectares. Pendant les 6 mois de l'événement, plus de 34 millions d'entrées furent enregistrées de la part de 8 millions de visiteurs uniques. La France comptait alors 41 millions d'habitants.

pos du dimanche ou un allègement des journées de travail. Ils revendiquaient davantage de liberté et ne voulaient plus être considérés comme des mangeurs d'hommes. Ceux qui étaient exhibés en Allemagne réclamaient leur rapide retour à Paris et beaucoup semblaient exiger leur rapatriement en Nouvelle-Calédonie, dès la clôture de l'Exposition au sein de laquelle ils s'attendaient à être installés en attendant leur départ »<sup>4</sup>. Ce n'est qu'en juillet 1931 que le ministre des Colonies réagit aux protestations. Le gouverneur Guyon est jugé responsable du scandale et destitué de son poste. La FFAC est sommée de ramener les Kanak envoyés en Allemagne à Paris et d'organiser le rapatriement de tous en Nouvelle-Calédonie, il aura lieu en novembre 1931.

### Le scandale passe, la colonisation reste

Il aura fallu la succession de mauvais traitements à la vue du grand public et la mise en scène grossière d'une fausse sauvagerie pour que le scandale éclate. Mais si le zoo humain est critiqué et condamné, nulle remise en cause de la domination coloniale ni du racisme qui en est un des piliers. Ce ne sont finalement pas tant le caractère profondément raciste du zoo humain et le fait que les Kanak aient été niés dans leur humanité qui choquent et qui font réagir le ministre des colonies, que la supercherie globale de toute l'affaire. Le fait que les Kanak aient été trompés certes, mais surtout que le public l'ait été puisqu'on lui a fait croire que les Kanak exhibés étaient cannibales. Par là c'est l'image même que l'Etat colonial souhaitait se donner, présentant son entreprise de colonisation comme une bonne œuvre au service des « sauvages », qui est mise à mal. En témoigne la réaction de certains colons calédoniens à l'époque, qui « furent indignés du traitement réservé à leurs indigènes », « au nom de la vérité ils s'élevaient contre cette mascarade présentée au public métropolitain comme un spectacle authentique »<sup>5</sup>. Le zoo humain ferme ses portes à l'été 1931 mais l'exposition coloniale de Vincennes continue de célébrer la colonisation française. Les Kanak sont rapatriés en Nouvelle-Calédonie mais leur statut reste celui d'indigènes sans droits et sans libertés.

Marie Bazin

4. *Canaques de la Nouvelle-Calédonie à Paris en 1931. De la case au zoo.* Joël Dauphiné, L'Harmattan, 1998, cité dans le numéro 107 du *Journal de la*

*Société des Océanistes*, dans un compte-rendu d'Isabelle Lebliec.  
6. *Idem.*

## PARUTION DE «SEXE, RACE ET COLONIES»

Nouveau grand oeuvre blanchardien avec la parution de cet ouvrage choc, tape à l'oeil et prolix. Torrent de parole blanche. Quelques noirs bien conformes au milieu d'une centaine de discoureurs, parmi lesquels certains, Olivier Le Cour Grandmaison, Alain Ruscio, semblent s'être fourvoyés, sans que cela change l'esprit de l'ensemble. Ce livre abondamment illustré va se vendre comme des petits pains. On l'offrira à Noël à ses parents et à ses amis.

Blanchard continue à exploiter la veine de l'image du colonisé humilié qui lui a si bien réussi. Ici sa démarche se confirme et s'éclaire : dénoncer, avec un commentaire vaguement moralisateur et totalement apolitique, l'humiliation et la pornographie en exhibant des images sadiques et pornogra-

phiques. Tout le monde y gagne, le prédateur et le voyeur, recette bien connue d'un succès assuré. Malheureusement le plat et terne discours de morale ne peut contrebalancer la violence des images, dont on connaît la puissance sur les esprits. Ce sont bien ces dernières qui attirent la masse du public blanc, dupliquant l'effet de ce qu'elles prétendent dénoncer.

Les préfaciers sont deux noirs, pour la caution. Un morceau d'anthologie avec la préface de Mbembe, au sommet de de son ambition philosophique, produisant, en transe orgasmique, un pur magma, touillant ce qui est censé être du Lacan, à dose massive, pour assaisonner le brouet insipide de ses ratiocinations qui tournent en rond, sans commencement ni milieu ni

fin et inversement, aussi ignore-t-il le verbe « entrer ». Il « rentre » toujours, comme la masse des locuteurs médiatiques. Parfaite préface pour un tel ouvrage. Le texte de Martial est plus judicieux. Quand on a accepté d'être le directeur du très contestable et très contesté Mémorial ACTE en Guadeloupe, il faut bien payer son écot à la table officielle.

Si vous voulez vraiment savoir ce qu'ont été les rapports entre les races lisez "La férocité blanche" de l'avocate colombienne Rosa-Amelia Plumelle-Urbe (Albin Michel 2001), pas après le repas de Noël, vous risqueriez de le vomir intégralement. Leçon désagréable mais vraiment instructive.

Odile Tobner

## MÉMOIRE COLONIALE

# COLONEL DRIANT ET CAPITAINE DANRIT, LES DEUX FACES DE LA MÉDAILLE COLONIALE

À Grenoble, les associations Contrevent et Survie Isère ont organisé début octobre une « balade décoloniale » sur le thème « militaires colonisateurs et résistance ». Le principe est simple : emmener les participants dans certaines des rues de la ville en leur expliquant à qui, et donc à quoi, le nom de la rue rend hommage. Comme avec Louis Faidherbe (cf. Billets n°278, juin 2018), l'hommage à la carrière militaire du « héros » est aussi un hommage à l'oeuvre coloniale à laquelle il a « héroïquement » participé. La balade grenobloise passait par la rue du Colonel Driant, auquel rendent aussi hommage une rue à Paris, Toulouse, Nice, Dijon, Troyes, Douarnenez, etc.

**E**mile Driant naît en 1855 dans l'Aisne. Après des études d'histoire et l'école militaire de Saint-Cyr, il part pour la Tunisie où il intègre le 4ème Régiment de Zouaves à Tunis. En mai 1884, il est promu officier d'ordonnance par le général Georges Boulanger qui commandait alors la division d'occupation en Tunisie, sur laquelle la France possède un protectorat depuis une intervention armée en 1881. Emile Driant se marie avec une des filles du général Boulanger, alors que celui-ci retourne à Paris pour devenir ministre de la Guerre en 1886. Par la suite, il ne participe pas directement aux activités politiques du boulangisme et décide de rester au sein de l'armée en Tunisie où il lutte contre les rebellions indépendantistes locales.

## Antisocialisme et héroïsme

Peu après le suicide de son beau-père à la suite de la tentative échouée de renversement du régime républicain par le mouvement boulangiste<sup>1</sup>, il quitte la Tunisie en 1892 et entame en France sa carrière politique en parallèle de sa fonction militaire. Proche des mouvements nationalistes, il crée diverses ligues marquées par un fort antisocialisme telles que la « ligue Jeanne d'Arc » et la « ligue antimaçonnique », et est élu aux élections législatives de 1910 sous l'étiquette de l'Action libérale. Au déclenchement de la première guerre mondiale, il demande à reprendre des fonctions militaires et obtient le commandement des 56ème et 59ème bataillons de chasseurs à pied postés à Verdun. Il décède durant l'attaque allemande à Verdun, et devient rapidement un symbole pour son implication dans l'armée française.



Portrait présenté au Musée Émile Driant (photo sous licence CC G. Garitan)

## Fictions guerrières et idéologie raciste

Sa mort et sa glorification posthume ont un retentissement d'autant plus important qu'il possédait déjà une certaine notoriété durant son vivant grâce à ses romans de fiction guerrière, qu'il rédigeait sous le pseudonyme « Capitaine Danrit ». Dans ses œuvres qui sont marquées par un certain succès en France, il s'inspire des ouvrages de Jules Verne, à qui il rend hommage dans la première page du roman *L'invasion noire*. Cependant, si les inventions servaient chez ce premier à découvrir et explorer le monde, elles servent invariablement à faire la guerre dans les écrits du capitaine Danrit. Ses ouvrages se veulent écrits comme des romans d'anticipation répondant presque tous au même scénario, où la

France se fait attaquer par une puissance étrangère. Et dans les écrits de Driant, les ennemis sont partout : les autres États européens, rivaux économiques et militaires, ou les peuples non européens, représentant d'une culture jugée hostile. L'autre est toujours présenté comme une menace et la guerre est déclarée inévitable. Ses histoires sont en particulier animées par une crainte obsessionnelle de voir les populations des pays colonisés se débarrasser par la force de la domination des nations européennes. Il écrit par exemple un roman en 1894 nommé *L'invasion noire*, où les populations d'Afrique noire se révoltent sous l'influence de chefs musulmans venus de Turquie. Le

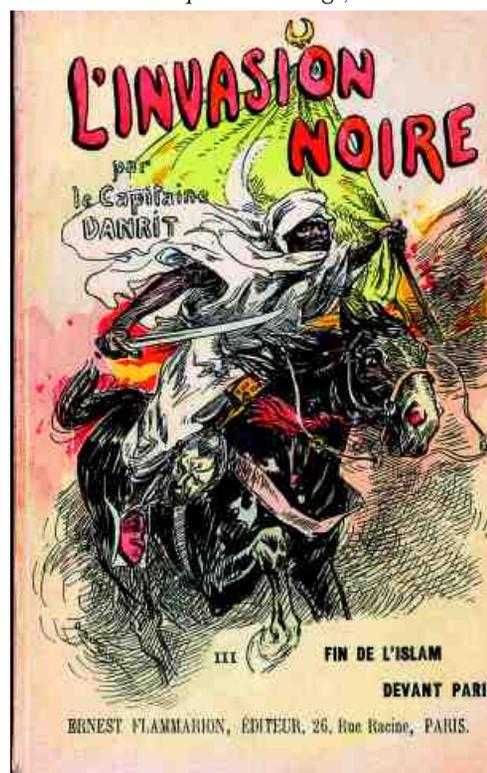
## Neuchâtel fait tomber Louis Agassiz

En Suisse, une campagne « Démontez Louis Agassiz » a été lancée en 2007 pour dénoncer le passé raciste du glaciologue et naturaliste Louis Agassiz, défenseur de « l'infériorité de la race noire ». Le Conseil fédéral suisse a alors condamné les opinions du scientifique, mais la demande de débaptisation du glacier Agassiz n'a pas abouti. Mais cet été, suite à une campagne locale, la ville de Neuchâtel a accepté de débaptiser la place Louis Agassiz pour mettre plutôt à l'honneur Tilo Frey (1923-2008). Née au Cameroun d'une mère peule et d'un père neuchâtelois qui la prendra avec lui à l'âge de 5 ans, Tilo Frey a œuvré toute sa vie en faveur de l'émancipation féminine en Suisse, où elle fut élue au Parlement fédéral à partir de 1971.

1. Le général Boulanger (1837-1891), militaire brillant et fantasque, devenu très populaire, rassembla autour de sa personne les nostalgiques de la royauté et de

l'empire mais recula devant le coup d'État. Réfugié en Belgique il se suicida sur le tombeau de sa maîtresse, décédée prématurément de tuberculose.

chercheur Jean-Marie Seillan, qui travaille sur la littérature (pré)coloniale, résume bien l'esprit de ce roman : « une vision militariste démesurément raciste et paranoïde de la colonisation : dans *L'Invasion noire*, [...] il imagine de "blanchir" l'Afrique noire en gisant les millions de fanatiques islamistes qu'il a envoyés préalablement au nom d'Allah dévaster l'Europe, dévorer ses habitants et assiéger Paris »<sup>2</sup>. C'est en effet par le biais d'un massacre au caractère même génocidaire que l'auteur imagine la victoire française : « Aussi loin que la vue s'étendait, les cadavres musulmans jonchaient la terre [...]. Se détachant comme des étoiles sur le bleu du ciel, les ballons par centaines se croisaient et s'entrecroisaient au-dessus de l'immense champ de carnage, corbeaux



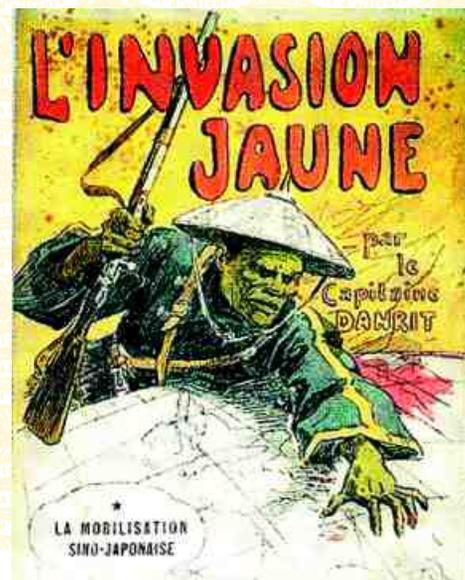
d'un nouveau siècle planant au-dessus d'une race soudainement disparue. Quelques-uns d'entre eux traînaient encore derrière eux le panache de fumée blanche [...] et l'étincellement de leur carapace d'argent clamait le triomphe définitif de la race blanche sur les envabisseurs venus du noir continent ! »<sup>3</sup>

### Péril jaune

Il rédigea également *L'Invasion jaune* en 1909, dans lequel les Japonais soulèvent les populations chinoise et indienne contre l'Europe, et réussissent cette fois-ci à détruire les armées européennes et à coloniser le continent européen. Les écrits de Driant s'inscrivent dans un mouvement plus large de justification de la colonisation. Celle-ci se fait tout d'abord par la construction de stéréotypes sur les colonisés. S'entrecroisent en effet dans l'œuvre de Driant une infantilisation des peuples colonisés, des êtres naïfs qui n'attendraient que d'être poussés à la guerre par d'autres puissances extérieures (les Turcs, les Japonais...), et une diabolisation de ces mêmes peuples en fantasmant leur force et leur barbarie. Cette incitation au développement de l'empire colonial français est aussi justifiée par Driant par la nécessité de se prémunir de ses voisins européens, qu'il imagine eux aussi attaquer la France : l'Angleterre dans *La guerre fatale*, l'Allemagne dans *La guerre de demain*...

### Air de déjà vu

Difficile, en lisant ces ouvrages, de ne pas faire de parallèle avec certains auteurs de



notre époque contemporaine. On semble retrouver dans ces œuvres de la fin du 19ème siècle les prémisses de la théorie du « Choc des civilisations » de George Huntington selon laquelle les groupes humains, associés « par nature » à des cultures jugées contradictoires, seraient voués à une guerre permanente. Difficile aussi de ne pas trouver de ressemblance avec le récent ouvrage « Soumission » de Michel Houellebecq, dans lequel il imagine qu'une organisation musulmane s'emparerait du pouvoir politique à Paris. Aujourd'hui, comme au temps de la colonisation, imposer une image fantasmée à des groupes humains comme instigateurs d'une menace pour l'intérêt général, permet de faciliter la justification des traitements discriminatoires qui leur sont réservés.

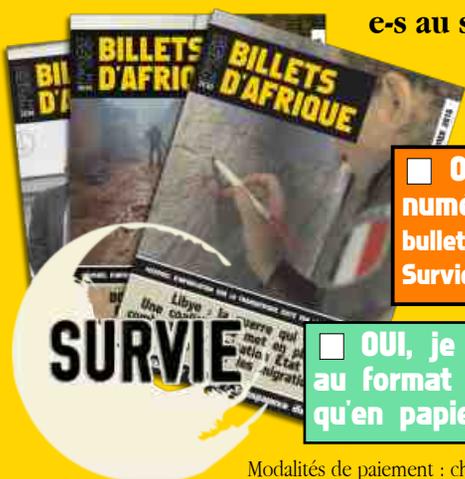
Lucie (Survie Isère)

2. Jean-Marie Seillan, « La (para)littérature (pré)coloniale à la fin du XIXe siècle », *Romantisme*, vol. 139, 2008, no. 1, pp. 33-45.

3. Capitaine Danrit, *L'invasion noire*, 1894 (3 parties: "Mobilisation africaine", "Le grand pèlerinage à la Mecque", "Fin de l'islam devant Paris"). Flammarion.

## SOUTENEZ-NOUS : ABONNEZ-VOUS !

Pour décrypter la politique de la France en Afrique, retrouvez chaque mois dans votre boîte aux lettres douze pages d'analyse critique des principaux faits de l'actualité franco-africaine. *Billets d'Afrique* est entièrement réalisé par des bénévoles, militants-e-s au sein de Survie, une association qui dénonce la Françafrique depuis 1984.



OUI, je m'abonne pour un an (soit 11 numéros) à *Billets d'Afrique*. Je renvoie ce bulletin complété, accompagné de mon paiement à : Survie - 47, Av Pasteur - 93100 Montreuil

OUI, je souhaite recevoir *Billets d'Afrique* au format numérique, par email, plutôt qu'en papier.

nom :

prénom :

adresse :

code postal :

ville :

email :

### TARIFS

France : 25 €

Petits budgets : 20 €

Étranger et Outre-mer : 30 €